

"2 CI CASPAR CONFECTION INDUSTRIE"

SAS au capital de 100.000 €

Siège : ZI 1, rue de la Gare
67120 DUPPIGHEIM

409 210 192 RCS STRASBOURG

PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE

LE 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le vingt-six juin.

La société "GROUPE BHD", SAS au capital de 4.148.455 € dont le siège est à NORT-SUR-ERDRE (44390) – Z.I de la Sangle, rue de l'Atlantique, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 504 734 005, Associée unique de la société "2CI CASPAR CONFECTION INDUSTRIE" détenant les 4.000 actions composant son capital social et représentée par M. Arnaud MEYNIAL, Président de la société GLOBAL COVER GROUP, Présidente de la société, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Affectation du résultat ;
- Coup d'accordéon aux fins de reconstituer les capitaux propres ;
- Augmentation du capital social réservée aux salariés ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à conférer ;

et pris les décisions suivantes ; la société "ERNST & YOUNG et Autres", Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée, étant représentée par Mme Marine BILLANT.

PREMIERE DECISION (*approbation des comptes annuels 2024*)

L'Associée unique, connaissance prise des comptes annuels et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou ce rapport qui se soldent par une perte comptable de 9.377 €.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associée unique précise que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code ressort à 10.686 € au titre de l'exercice et correspond à des amortissements excédentaires ou non déductibles.

L'Associée unique donne à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Paraphe
AM

DEUXIEME DECISION (*conventions réglementées*)

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, l'Associée unique, également Présidente de la société, indique qu'aucune convention autre que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales n'est intervenue au cours de l'exercice.

TROISIEME DECISION (*affectation du résultat de l'exercice*)

Sur proposition de la Présidente, l'Associée unique décide de repoter à nouveau la perte de l'exercice s'élevant à 9.377 €.

A l'issue de cette affectation, le solde débiteur du compte « *report à nouveau* » sera porté de - 119.162 € à - 128.539 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME DECISION (*coup d'accordéon et constatation de la reconstitution des capitaux propres*)

Connaissance prise du rapport de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes, l'Associée unique décide d'augmenter le capital social par apports en numéraire à hauteur de CENT VINGT-HUIT MILLE CINQ CENT TRENTE-NEUF EUROS (128.539 €) pour le porter de CENT MILLE EUROS (100.000 €) à DEUX CENT VINGT-HUIT MILLE CINQ CENT TRENTE-NEUF EUROS (228.539 €) puis de le réduire à CENT MILLE EUROS (100.000 €) par imputation des pertes comptables s'élevant, après affectation du résultat de l'exercice 2024, à 128.539 € ; le tout par élévation puis réduction du montant nominal des actions existantes.

L'Associée unique décide que les souscriptions seront libérées soit par versement d'espèces ou assimilés, soit par compensation avec une créance liquide et exigible sur la société.

En conséquence de quoi, l'Associée unique souscrit à l'augmentation du capital social par apports en numéraire à hauteur de CENT VINGT-HUIT MILLE CINQ CENT TRENTE-NEUF EUROS (128.539 €) avec libération par compensation avec une créance liquide et exigible sur la Société à hauteur du même montant.

Au final, le capital social reste fixé à la somme de CENT MILLE EUROS (100.000 €). Il est divisé en QUATRE MILLE (4.000) actions de VINGT-CINQ EUROS (25 €) nominal chacune, entièrement libérées, toutes détenues par la société "GROUPE BHD".

L'Associée unique constate la reconstitution des capitaux propres, ceux-ci s'élevant à 112.420 € à l'issue de l'opération de coup d'accordéon.

L'article 7 des statuts relatif aux apports sera complété en conséquence.

CINQUIEME DECISION (*augmentation du capital social réservée aux salariés*)

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes, décide de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés, d'un montant maximum de DIX MILLE EUROS (10.000 €), à libérer en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription de l'Associée aux actions nouvelles, à émettre au profit des salariés de la société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE), dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'Associée unique décide de déléguer tous pouvoirs à la Présidente, afin de fixer les autres modalités de l'émission des actions nouvelles, et notamment pour réaliser, après la mise en place du PEE, dans un délai maximum de cinq (5) ans, l'augmentation de capital social, fixer, avec sa justification, le prix définitif d'émission des actions nouvelles, fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, recueillir les souscriptions, fixer le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, constater la réalisation de l'augmentation de capital et procéder aux formalités consécutives.

La résolution est rejetée.

SIXIEME DECISION (*pouvoirs*)

L'Associée unique confère tous pouvoirs à M. Arnaud MEYNIAL, Président de la société GLOBAL COVER GROUP, Présidente de la société GROUPE BHD, avec faculté de substitution, à l'effet de déposer les documents sociaux de l'exercice au Greffe du Tribunal de Commerce de STRASBOURG et effectuer l'ensemble des formalités juridiques qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

La société "**GROUPE BHD**"
Représentée par
La société "**GLOBAL COVER GROUP**"
Représentée par
M. Arnaud MEYNIAL
Président

Signé par :

E0BE9734EA6F4BF...



2 C.I. - Caspar Confection Industrie

2 C.I.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



2 C.I. - Caspar Confection Industrie 2 C.I.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 2 C.I.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 C.I. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 20 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Marine Billant

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	11 400	11 400		
Concessions, brevets et droits similaires	3 759	3 759		
Fonds commercial	15 245		15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles	31 310	31 310		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 506	11 506		
Installations techniques, matériel, outillage	435 605	420 569	15 036	15 159
Autres immobilisations corporelles	144 256	141 410	2 846	12 216
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres immobilisations financières	22 879		22 879	22 879
ACTIF IMMOBILISE	675 959	619 953	56 006	65 499
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	213 463	97 315	116 148	95 276
En-cours de production de biens	7 190		7 190	17 500
Produits intermédiaires et finis	83 342	49 312	34 030	18 055
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	289 134		289 134	158 344
Autres créances	27 146		27 146	54 423
DIVERS				
Disponibilités	91 414		91 414	233 064
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 487		2 487	2 126
ACTIF CIRCULANT	714 178	146 627	567 550	578 787
TOTAL GENERAL	1 390 136	766 580	623 556	644 286

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	270	270
Réserve légale	10 000	10 000
Report à nouveau	-119 162	-96 634
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 378	-22 529
Provisions réglementées	2 151	2 920
CAPITAUX PROPRES	-16 119	-5 972
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	443	356
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	147 515	109 308
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	66 042	66 695
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 013	265 510
Dettes fiscales et sociales	163 648	208 390
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	6 014	
COMPTES DE REGULARISATION		
DETTES	639 675	650 258
TOTAL GENERAL	623 556	644 286

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Production vendue de biens	1 697 033	16 463	1 713 496	2 405 952
Production vendue de services	278 177	1 303	279 480	238 986
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 975 210	17 766	1 992 976	2 644 937
Production stockée			5 527	-65 523
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			188 484	141 715
Autres produits			7	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 186 995	2 721 135
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			652 503	812 597
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			319	137 613
Autres achats et charges externes			680 166	727 576
Impôts, taxes et versements assimilés			21 239	22 662
Salaires et traitements			494 820	630 479
Charges sociales			173 851	217 495
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 008	22 284
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			146 627	167 957
Autres charges			24	36
CHARGES D'EXPLOITATION			2 186 557	2 738 699
RESULTAT D'EXPLOITATION			439	-17 564
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			775	1 505
PRODUITS FINANCIERS			775	1 505
Intérêts et charges assimilées			9 796	9 266
CHARGES FINANCIERES			9 796	9 266
RESULTAT FINANCIER			-9 021	-7 761
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-8 583	-25 324

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 301
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 920	5 788
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 920	8 089
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 373
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 151	2 920
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 151	5 293
RESULTAT EXCEPTIONNEL	769	2 796
Impôts sur les bénéfices	1 564	
TOTAL DES PRODUITS	2 190 691	2 730 730
TOTAL DES CHARGES	2 200 068	2 753 258
BENEFICE OU PERTE	-9 378	-22 529

Annexes

Règles et méthodes comptables

Ce document fait partie intégrante des comptes annuels, les éléments chiffrés de l'annexe sont exprimés en euro.

Les comptes de la société CASPAR CONFECTION INDUSTRIE sont consolidés intégralement dans les comptes de Global Cover Group.

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

FAITS CARACTERISTIQUES

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles se répartissent de la manière suivante :

- Fonds de commerce 15 245 €
- Logiciels 3 759€

Le fonds de commerce d'une valeur de 15 245 € correspond à sa valeur d'acquisition auprès du tribunal de commerce effectué en 1996, et il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation des éléments incorporels du fonds de commerce est constituée.

Les logiciels sont amortis sur une période de trois ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie d'utilisation :

- | | |
|---|------------|
| - Agencements et aménagements des constructions | 10 ans |
| - Matériel et outillage | 2 à 8 ans |
| - AAI divers | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 3 ans |
| - Matériel et mobilier de bureau | 3 à 10 ans |

Règles et méthodes comptables

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours de fabrication sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, amortissements des biens concourants à la production.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

L'évaluation des stocks à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente et notamment des prix des articles bradés.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation actuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation puisse être estimé de façon raisonnable.

PROVISION REGLEMENTEE

Compte tenu du contexte inflationniste que nous connaissons il a été décidé de constituer une provision pour hausse des prix comme le prévoit l'article 39 du Code Général des Impôts.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision mais figurent dans les engagements hors bilan pour un montant de 93.496 €.

Hypothèses retenues :

- Taux de revalorisation des salaires 2,5 %
- Taux de charges sociales 39 %
- Taux d'actualisation 3,383 %
- Age et mode de départ en retraite :
 - Cadres 65 ans
 - Non cadres 65 ans

INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES

Le montant des honoraires au titre du contrôle des comptes sociaux est de 6.770 €.

Règles et méthodes comptables

IMPOT SUR LES SOCIETES

Jusqu'au 31 décembre 2022, la société était membre du groupe d'intégration fiscale constitué sous la société Groupe BHD. Suite à l'acquisition du groupe par la société Global Cover Group, il a été mis fin au groupe d'intégration précédent. Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été constitué ayant pour société mère Global Cover Group. La société CASPAR CONFECTION INDUSTRIE a opté pour l'intégration fiscale au sein de ce nouveau groupe

Les modalités de répartition de l'impôt sur les Sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe ont été définies dans la convention d'intégration fiscale.

Les filiales supportent la charge d'impôt qui serait la leur en l'absence d'intégration fiscale.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	11 400		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 314		
Terrains	11 506		
Dont composants			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	428 091		7 514
Installations générales, agenc., aménag.	67 947		
Matériel de transport	61 235		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 074		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	583 852		7 514
Prêts et autres immobilisations financières	22 879		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 879		
TOTAL GENERAL	668 444		7 514

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			11 400	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			50 314	
Terrains			11 506	
Installations techn., matériel et outillages ind.			435 605	
Installations générales, agencements divers			67 947	
Matériel de transport			61 235	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			15 074	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			591 366	
Prêts et autres immobilisations financières			22 879	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			22 879	
TOTAL GENERAL			675 959	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	11 400			11 400
Autres immobilisations incorporelles	35 069			35 069
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 469			46 469
Terrains	11 506			11 506
Installations techniques, matériel et outillage industriels	412 931	7 638		420 569
Installations générales, agenc. et aménag. divers	66 119	457		66 576
Matériel de transport	52 119	8 556		60 675
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 802	357		14 159
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	556 476	17 008		573 484
TOTAL GENERAL	602 945	17 008		619 953

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct.							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour hausse des prix	2 920	2 151	2 920	2 151
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 920	2 151	2 920	2 151
Dépréciations stocks et en cours	167 957	146 627	167 957	146 627
Dépréciations comptes clients	6 833		6 833	
DEPRECIATIONS	174 790	146 627	174 790	146 627
TOTAL GENERAL	177 711	148 779	177 711	148 779
Dotations et reprises d'exploitation		146 627	174 790	
Dotations et reprises exceptionnelles		2 151	2 920	

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Autres immobilisations financières	22 879		22 879
Autres créances clients	289 134	289 134	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	17 628	17 628	
Etat, autres collectivités : créances diverses	725	725	
Débiteurs divers	8 793	8 793	
Charges constatées d'avance	2 487	2 487	
TOTAL GENERAL	341 646	318 767	22 879

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	443	443		
Emprunts et dettes financières divers	147 515	147 515		
Fournisseurs et comptes rattachés	256 013	256 013		
Personnel et comptes rattachés	70 189	70 189		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 918	76 918		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	10 334	10 334		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	6 207	6 207		
Autres dettes	6 014	6 014		
TOTAL GENERAL	573 633	573 633		

Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	62 243		
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 015		

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - FAE	948	498	450
418109D	Clients - FAE Intra- Groupe	1 084	2 418	-1 335
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		2 032	2 916	-885
AUTRES CREANCES				
409800	Fournisseurs - AAR	3 634	3 608	26
438700	IJSS - Produits Ó recevoir	-1 026	510	-1 535
448700	Etat - Produits Ó recevoir	725		725
TOTAL AUTRES CREANCES		3 333	4 118	-784
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		5 365	7 034	-1 669

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	Fournisseurs - FNP	17 812	37 802	-19 989
408109C	Fournisseurs - FNP Intra Groupe	28 597	28 994	-397
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		46 409	66 796	-20 387
AUTRES DETTES				
419800	Clients - AAE	2 270		2 270
TOTAL AUTRES DETTES		2 270		2 270
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Personnel - Dettes congés payés	62 423	65 592	-3 169
428210	Personnel - Dettes modulation	772	730	42
428600	Personnel - Autres charges à payer	6 840	26 800	-19 960
438200	Personnel - CS / dettes CP	21 558	22 696	-1 138
438210	Personnel - CS / dettes modulation	210	213	-3
438600	Personnel - CS / Aut. char. à payer	3 179	11 694	-8 515
448600	Etat - Charges à payer	3 384	2 122	1 262
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		98 365	129 848	-31 482
CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
519800	Intérêts courus / Concours banc.	443		443
TOTAL CONCOURS BANCAIRES COURANTS		443		443
TOTAL CHARGES A PAYER		147 487	196 643	-49 156

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	2 487	2 126	361
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 487	2 126	361

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	4 000			25

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-5 972
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-5 972
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		22 528
Variations des provisions réglementées	769	
Autres variations	22 529	
Résultat de l'exercice	9 377	
SOLDE	10 147	
Situation à la clôture de l'exercice	Solde	
Capitaux propres avant répartition		-16 119

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	%
Biens	1 697 033	16 463	1 713 496	2 405 951	-28,78 %
Services	278 177	1 303	279 480	238 985	16,94 %
TOTAL	1 975 210	17 766	1 992 976	2 644 936	-24,65 %

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-8 582		-8 582
Résultat exceptionnel à court terme	769		769
RESULTAT COMPTABLE	-7 813		-7 813

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Dotation provision hausse des prix	2 151	
TOTAL	2 151	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprise provision hausse des prix	2 920	
TOTAL	2 920	

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements pour départ retraite	93 496					93 496
TOTAL	93 496					93 496

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise	3	
Employés	1	
Ouvriers	7	
	TOTAL	14

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
GLOBAL COVER GROUP ZI DE LA SANGLE 44390 NORT SUR ERDRE	SAS	13 699 940	100,00 %

"2CI CASPAR CONFECTION INDUSTRIE"

SAS au capital de 100.000 €
Siège : ZI 1, rue de la Gare
67120 DUPPIGHEIM

409 210 192 RCS TI STRASBOURG

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

(BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE)

Certifiés conformes

Signé par :
Arnaud MEYNIAL
E0BE9734EA6F4BF...

La société "**GROUPE BHD**"
Représentée par
La société "**GLOBAL COVER GROUP**"
Représentée par
M. Arnaud MEYNIAL
Président

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	11 400	11 400		
Concessions, brevets et droits similaires	3 759	3 759		
Fonds commercial	15 245		15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles	31 310	31 310		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 506	11 506		
Installations techniques, matériel, outillage	435 605	420 569	15 036	15 159
Autres immobilisations corporelles	144 256	141 410	2 846	12 216
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres immobilisations financières	22 879		22 879	22 879
ACTIF IMMOBILISE	675 959	619 953	56 006	65 499
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	213 463	97 315	116 148	95 276
En-cours de production de biens	7 190		7 190	17 500
Produits intermédiaires et finis	83 342	49 312	34 030	18 055
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	289 134		289 134	158 344
Autres créances	27 146		27 146	54 423
DIVERS				
Disponibilités	91 414		91 414	233 064
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 487		2 487	2 126
ACTIF CIRCULANT	714 178	146 627	567 550	578 787
TOTAL GENERAL	1 390 136	766 580	623 556	644 286

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	270	270
Réserve légale	10 000	10 000
Report à nouveau	-119 162	-96 634
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 378	-22 529
Provisions réglementées	2 151	2 920
CAPITAUX PROPRES	-16 119	-5 972
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	443	356
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	147 515	109 308
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	66 042	66 695
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 013	265 510
Dettes fiscales et sociales	163 648	208 390
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	6 014	
COMPTES DE REGULARISATION		
DETTES	639 675	650 258
TOTAL GENERAL	623 556	644 286

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Production vendue de biens	1 697 033	16 463	1 713 496	2 405 952
Production vendue de services	278 177	1 303	279 480	238 986
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 975 210	17 766	1 992 976	2 644 937
Production stockée			5 527	-65 523
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			188 484	141 715
Autres produits			7	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 186 995	2 721 135
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			652 503	812 597
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			319	137 613
Autres achats et charges externes			680 166	727 576
Impôts, taxes et versements assimilés			21 239	22 662
Salaires et traitements			494 820	630 479
Charges sociales			173 851	217 495
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 008	22 284
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			146 627	167 957
Autres charges			24	36
CHARGES D'EXPLOITATION			2 186 557	2 738 699
RESULTAT D'EXPLOITATION			439	-17 564
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			775	1 505
PRODUITS FINANCIERS			775	1 505
Intérêts et charges assimilées			9 796	9 266
CHARGES FINANCIERES			9 796	9 266
RESULTAT FINANCIER			-9 021	-7 761
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-8 583	-25 324

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 301
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 920	5 788
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 920	8 089
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 373
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 151	2 920
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 151	5 293
RESULTAT EXCEPTIONNEL	769	2 796
Impôts sur les bénéfices	1 564	
TOTAL DES PRODUITS	2 190 691	2 730 730
TOTAL DES CHARGES	2 200 068	2 753 258
BENEFICE OU PERTE	-9 378	-22 529

Annexes

Règles et méthodes comptables

Ce document fait partie intégrante des comptes annuels, les éléments chiffrés de l'annexe sont exprimés en euro.

Les comptes de la société CASPAR CONFECTION INDUSTRIE sont consolidés intégralement dans les comptes de Global Cover Group.

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

FAITS CARACTERISTIQUES

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles se répartissent de la manière suivante :

- Fonds de commerce 15 245 €
- Logiciels 3 759€

Le fonds de commerce d'une valeur de 15 245 € correspond à sa valeur d'acquisition auprès du tribunal de commerce effectué en 1996, et il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation des éléments incorporels du fonds de commerce est constituée.

Les logiciels sont amortis sur une période de trois ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie d'utilisation :

- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel et outillage	2 à 8 ans
- AAI divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours de fabrication sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, amortissements des biens concourants à la production.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

L'évaluation des stocks à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente et notamment des prix des articles bradés.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation actuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation puisse être estimé de façon raisonnable.

PROVISION REGLEMENTEE

Compte tenu du contexte inflationniste que nous connaissons il a été décidé de constituer une provision pour hausse des prix comme le prévoit l'article 39 du Code Général des Impôts.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision mais figurent dans les engagements hors bilan pour un montant de 93.496 €.

Hypothèses retenues :

- Taux de revalorisation des salaires 2,5 %
- Taux de charges sociales 39 %
- Taux d'actualisation 3,383 %
- Age et mode de départ en retraite :
 - Cadres 65 ans
 - Non cadres 65 ans

INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES

Le montant des honoraires au titre du contrôle des comptes sociaux est de 6.770 €.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Jusqu'au 31 décembre 2022, la société était membre du groupe d'intégration fiscale constitué sous la société Groupe BHD. Suite à l'acquisition du groupe par la société Global Cover Group, il a été mis fin au groupe d'intégration précédent. Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été constitué ayant pour société mère Global Cover Group. La société CASPAR CONFECTION INDUSTRIE a opté pour l'intégration fiscale au sein de ce nouveau groupe

Les modalités de répartition de l'impôt sur les Sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe ont été définies dans la convention d'intégration fiscale.

Les filiales supportent la charge d'impôt qui serait la leur en l'absence d'intégration fiscale.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	11 400		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 314		
Terrains	11 506		
Dont composants			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	428 091		7 514
Installations générales, agenc., aménag.	67 947		
Matériel de transport	61 235		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 074		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	583 852		7 514
Prêts et autres immobilisations financières	22 879		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 879		
TOTAL GENERAL	668 444		7 514

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			11 400	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			50 314	
Terrains			11 506	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			435 605	
Installations générales, agencements divers			67 947	
Matériel de transport			61 235	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			15 074	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			591 366	
Prêts et autres immobilisations financières			22 879	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			22 879	
TOTAL GENERAL			675 959	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	11 400			11 400
Autres immobilisations incorporelles	35 069			35 069
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 469			46 469
Terrains	11 506			11 506
Installations techniques, matériel et outillage industriels	412 931	7 638		420 569
Installations générales, agenc. et aménag. divers	66 119	457		66 576
Matériel de transport	52 119	8 556		60 675
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 802	357		14 159
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	556 476	17 008		573 484
TOTAL GENERAL	602 945	17 008		619 953

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct.							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice



Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour hausse des prix	2 920	2 151	2 920	2 151
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 920	2 151	2 920	2 151
Dépréciations stocks et en cours	167 957	146 627	167 957	146 627
Dépréciations comptes clients	6 833		6 833	
DEPRECIATIONS	174 790	146 627	174 790	146 627
TOTAL GENERAL	177 711	148 779	177 711	148 779
Dotations et reprises d'exploitation		146 627	174 790	
Dotations et reprises exceptionnelles		2 151	2 920	

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Autres immobilisations financières	22 879		22 879
Autres créances clients	289 134	289 134	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	17 628	17 628	
Etat, autres collectivités : créances diverses	725	725	
Débiteurs divers	8 793	8 793	
Charges constatées d'avance	2 487	2 487	
TOTAL GENERAL	341 646	318 767	22 879

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	443	443		
Emprunts et dettes financières divers	147 515	147 515		
Fournisseurs et comptes rattachés	256 013	256 013		
Personnel et comptes rattachés	70 189	70 189		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 918	76 918		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	10 334	10 334		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	6 207	6 207		
Autres dettes	6 014	6 014		
TOTAL GENERAL	573 633	573 633		



Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	62 243		
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 015		

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - FAE	948	498	450
418109D	Clients - FAE Intra- Groupe	1 084	2 418	-1 335
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		2 032	2 916	-885
AUTRES CREANCES				
409800	Fournisseurs - AAR	3 634	3 608	26
438700	IJSS - Produits Ó recevoir	-1 026	510	-1 535
448700	Etat - Produits Ó recevoir	725		725
TOTAL AUTRES CREANCES		3 333	4 118	-784
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		5 365	7 034	-1 669

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	Fournisseurs - FNP	17 812	37 802	-19 989
408109C	Fournisseurs - FNP Intra Groupe	28 597	28 994	-397
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		46 409	66 796	-20 387
AUTRES DETTES				
419800	Clients - AAE	2 270		2 270
TOTAL AUTRES DETTES		2 270		2 270
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Personnel - Dettes congés payés	62 423	65 592	-3 169
428210	Personnel - Dettes modulation	772	730	42
428600	Personnel - Autres charges à payer	6 840	26 800	-19 960
438200	Personnel - CS / dettes CP	21 558	22 696	-1 138
438210	Personnel - CS / dettes modulation	210	213	-3
438600	Personnel - CS / Aut. char. à payer	3 179	11 694	-8 515
448600	Etat - Charges à payer	3 384	2 122	1 262
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		98 365	129 848	-31 482
CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
519800	Intérêts courus / Concours banc.	443		443
TOTAL CONCOURS BANCAIRES COURANTS		443		443
TOTAL CHARGES A PAYER		147 487	196 643	-49 156



Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2024

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	2 487	2 126	361
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 487	2 126	361



Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2024

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	4 000			25

**Variation des capitaux propres**

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-5 972
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-5 972
Variations en cours d'exercice		En plus
	En moins	
Variations du capital		22 528
Variations des provisions réglementées	769	
Autres variations	22 529	
Résultat de l'exercice	9 377	
	SOLDE	10 147
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-16 119



Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	%
Biens	1 697 033	16 463	1 713 496	2 405 951	-28,78 %
Services	278 177	1 303	279 480	238 985	16,94 %
TOTAL	1 975 210	17 766	1 992 976	2 644 936	-24,65 %

**Répartition de l'impôt sur les bénéfices**

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-8 582		-8 582
Résultat exceptionnel à court terme	769		769
RESULTAT COMPTABLE	-7 813		-7 813



Charges et produits exceptionnels

Déclaration au 31/12/2024

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
--------------------	---------	----------------------

Dotation provision hausse des prix	2 151	
------------------------------------	-------	--

TOTAL	2 151	
--------------	--------------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

Reprise provision hausse des prix	2 920	
-----------------------------------	-------	--

TOTAL	2 920	
--------------	--------------	--

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements pour départ retraite	93 496					93 496
TOTAL	93 496					93 496

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres



Effectif moyen

Déclaration au 31/12/2024

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise	3	
Employés	1	
Ouvriers	7	
	TOTAL	14



Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
GLOBAL COVER GROUP ZI DE LA SANGLE 44390 NORT SUR ERDRE	SAS	13 699 940	100,00 %

Date d'arrêté	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 992 976	2 644 937	2 712 160	2 532 835	2 512 528
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-19 738	41 339	-120 302	-82 559	-46 035
Impôts sur les bénéfices	1 564				
Dot. Amortissements et provisions	-11 924	63 868	12 537	32 248	36 181
Résultat net	-9 378	-22 529	-132 840	-114 808	-82 216
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-5,33	10,33	-30,08	-20,64	-11,51
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-2,34	-5,63	-33,21	-28,7	-20,55
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	15	16	17	23	24
Masse salariale	494 820	630 479	750 187	827 503	719 058
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	173 851	217 495	252 992	207 834	242 837

